

Conseiller en économie sociale et familiale

Diplôme d'État de niveau 6 – RNCP 37678

Mise à jour le
13/04/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ÊTRE CAPABLE DE :

Agir avec les personnes, les familles et les groupes par une approche globale permettant de :

- Améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel.
- Développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société.
- Mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être titulaire du Brevet de Technicien Spécialisé Economie Sociale et Familiale
- Être âgé de moins de 30 ans (pour les personnes en situation de handicap, aucune limite d'âge)
- Obtenir une promesse d'embauche
- Validation du dossier soumis à l'appréciation de l'école.

DURÉE DE LA FORMATION

- 15 mois de formation.

DISPENSES ET ALLÈGEMENT DE LA FORMATION

- En fonction de certains parcours de formation préalablement suivis, les candidats peuvent bénéficier d'allègements ou dispenses de formation.

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE- 540 heures

- DC1 – 140 H
Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne.
- DC2 – 250 H
Intervention sociale.

- DC3 – 60 H
Communication professionnelle.
- 

- DC4 – 90 H

Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.

CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- Formation pratique chez l'employeur pour une durée dépendante de la date du contrat d'apprentissage.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours en présentiel et distanciel.
- Travaux dirigés.
- Travaux pratiques.
- Stages de pratiques professionnelles.

INSCRIPTION ET RENTRÉE

- Consulter nos écoles partenaires pour obtenir les dates précises de rentrées et les conditions d'accès.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations des compétences théoriques et pratiques tout au long de la formation.

La certification finale comprend :

- DC1 : épreuves orales et écrites
- DC2 : épreuves orales et écrites
- DC 3 : épreuve écrite
- DC 4 : épreuve orale et écrite

POURSUITE D'ÉTUDES

Vers les filières éducatives et sociales et sanitaires :

- Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)
- Diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS)
- Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de chef de service d'intervention sociale (CAFDES)

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.
- Une référente handicap : Elia CORRAND – Léa TUPINIER (06.77.61.49.52)

COÛT DE LA FORMATION

- Gratuité pour les apprentis. Les coûts de formation sont pris en charge par les OPCO pour les employeurs du secteur privé. Pour les employeurs des trois fonctions publiques, devis sur demande.

03 80 69 24 07 | contact@cfasanitaireetsocial.fr | www.cfa-sanitaire-social-bfc.org |  

